

Publié le 17 mars 2025

Temps de lecture : 3 minutes

MaPrimeRénov' : Valérie Létard soutient une lutte efficace et renforcée contre la fraude afin de protéger les ménages

- Copier l'adresse de la page dans le presse-papiers

Les dispositifs de lutte contre la fraude mis en place par le ministère du logement ont permis d'éviter 229 millions d'euros de fraude en 2024. Les efforts seront renforcés en 2025, pour garantir la protection des Français, la bonne utilisation des subventions publiques, et la poursuite de la trajectoire de rénovation énergétique.

Les dispositifs de lutte contre la fraude mis en place par le ministère du logement ont permis d'éviter 229 millions d'euros de fraude en 2024. Les efforts seront renforcés en 2025, pour garantir la protection des Français, la bonne utilisation des subventions publiques, et la poursuite de la trajectoire de rénovation énergétique.

Face au développement de l'éco-délinquance, Valérie Létard, ministre chargée du Logement, réaffirme sa volonté de lutter avec fermeté contre ces abus et de protéger les ménages. Pour continuer à garantir l'intégrité des aides à la rénovation énergétique, la ministre annonce que l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) maintiendra en 2025 l'ensemble des mesures mises en place et renforcera ses contrôles.

Des résultats qui valident l'efficacité des dispositifs de l'Anah

L'éco-délinquance est un fléau qui mine la transition écologique et spolie les finances publiques. Nous ne laisserons pas faire. En 2024, 44 172 dossiers MaPrimeRénov' frauduleux ont été détectés avant leur mise en paiement. Pour atteindre ce niveau de vigilance, chaque dossier de demande d'aide est soumis à un contrôle systématique avant la validation puis au paiement. Ces vérifications sont régulièrement complétées par des contrôles renforcés et des inspections sur place.

Ces efforts ont permis d'éviter 229 millions d'euros de fraude. Ils sont indispensables pour garantir l'utilisation rigoureuse des fonds publics et protéger les bénéficiaires des aides.

Un engagement réaffirmé pour 2025 : plus de contrôles, plus de prévention, plus de sanctions

La ministre annonce une intensification des efforts de l'Anah pour lutter plus efficacement contre la fraude aux aides publiques.

- L'Anah et la direction générale en charge de la répression des fraudes vont renforcer leurs échanges d'information, dans une culture commune de la lutte contre la fraude à la rénovation en prévoyant la sensibilisation et la formation réciproque de leurs agents.
- L'Anah poursuivra ses campagnes de communication pour informer les bénéficiaires des bonnes pratiques et des risques de fraude.
- Le service public France Rénov' continuera à accompagner les ménages gratuitement et en toute neutralité. Ses conseillers sont accessibles à tout moment du parcours et au moindre doute.

Un arsenal juridique renforcé

Valérie Létard, ministre chargée du Logement, soutient les avancées prévues par le projet de loi de finances 2025, qui introduit un meilleur contrôle de l'authenticité des RIB et renforce la traçabilité des paiements effectués par l'Anah.

En outre, la proposition de loi contre toutes les fraudes aux aides publiques, initiée par Thomas Cazenave et actuellement en discussion au Parlement, vise à apporter de nouveaux leviers d'action en :

- Encadrant strictement l'activité des mandataires,
- Augmentant les sanctions financières contre les fraudeurs,
- Mettant en place le "name and shame" pour les fraudeurs,
- Etendant l'interdiction du démarchage téléphonique aux travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, en plus des autres travaux déjà concernés.

« Je tiens à saluer l'engagement de l'Anah, de ses partenaires historiques et des professionnels de la rénovation, qui ont su s'adapter et investir pour garantir des travaux de qualité. Grâce à cette mobilisation, nous avons obtenu des résultats probants, que nous voulons continuer d'améliorer. La lutte contre la fraude est un combat quotidien, car chaque euro détourné est un euro en moins pour les ménages, les finances publiques et pour notre transition énergétique. Mon combat, depuis la lutte contre la fraude aux aides publiques jusqu'à la fiabilité du diagnostic de performance énergétique (DPE), c'est de protéger les ménages et de garantir une rénovation en confiance pour l'ensemble des citoyens. »

Valérie Létard, ministre chargée du Logement